

BAPTEME
Classe I à III



OBJECTIFS

Première approche de l'activité Nage en Eau Vive, découverte d'un sport de pleine nature associant l'environnement et le plein de sensations. Entouré d'une équipe technique et pédagogique vous permettant de descendre un cours d'eau ou une rivière artificielle dont les difficultés n'excèdent pas la classe III, en utilisant un équipement adapté.

- à partir de 8 ans : classe I – II
- à partir de 12 ans : classe III

ORGANISATION

Organisé à l'échelon du Club ou d'une école FFFESSM.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- ☞ Pour les mineurs, avoir une autorisation parentale pour la pratique de cette activité.
- ☞ Fiche de renseignements à compléter, aptitude à nager au moins 25 mètres et à s'immerger (*disponible dans les documents administratifs*)

DELIVRANCE DU CERTIFICAT

- Le certificat de Baptême est attribué sous l'égide d'un club ou d'une école FFFESSM.
- Il est numéroté par le club organisateur ou l'école FFFESSM.
- Il est signé par le président du club ou par l'école FFFESSM et par le parrain, celui-ci étant le cadre technique ayant effectué la descente avec le baptême.